

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 22 mai 2019, le règlement suivant :

Règlement 1100-19 ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 1 445 000 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 28 900 \$, remboursable en 5 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 6 juin 2019. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 11^e jour de juin 2019

Céline LeBlanc
Greffière